

REGLEMENT

Article 1

Ce concours est ouvert à tous : peuvent participer, individuellement ou collectivement, les adultes, les collégiens, les lycéens et les élèves des écoles élémentaires.

Article 2

Les candidats concourent dans 4 catégories différentes : école, collège, lycée et adultes.

Article 3

Le concours sera clos le 31 août 2017, le cachet de la poste faisant foi.

Article 4

Les nouvelles doivent nous être adressées sous format papier et sous format informatique (mail)

adresse : FOLIVRES, Concours de nouvelles

19, chemin du Fenouillon

84600 GRILLON

e-mail : folivresdegrillon@gmail.com

Article 5

Le concours consiste à écrire une nouvelle sur le thème : « de la contrebande » Sujet Libre.

Au nez et à la barbe...

Article 6

Le récit comportera 4 pages maximum de format A4, sur simple recto, non relié, police Times New Roman de 12, interligne simple.

Article 7

Il s'agira d'une nouvelle originale non publiée, écrite en français, comportant un titre. Il est souhaitable que le texte soit correct du point de vue orthographique et grammatical.

Article 8

Il n'est possible de concourir qu'avec un seul écrit.

Article 9

Le jury, composé de membres de l'association Folivres et de professionnels de l'écrit, désignera la meilleure nouvelle dans chaque catégorie. Les textes ne seront pas retournés à leurs auteurs.

Article 10

Les résultats seront proclamés le samedi 21 octobre 2017 à 12 heures à la Maison Milon, Grillon. Des livres récompenseront les auteurs primés lors du salon de la BD.

Article 11

L'association Folivres se réserve le droit de publier ou d'éditer les nouvelles primées ou non.

Article 12

L'association Folivres ne pourra être tenue responsable si, pour une raison indépendante de sa volonté, la désignation des gagnants et la tenue du concours devaient être reportées, modifiées ou annulées.

Pour plus d'information, contactez nos médiathèques au :

04 90 41 96 31 pour Visan et 04 90 35 64 16 pour Grillon

La participation au concours entraîne l'acceptation du présent règlement



Folivres

BULLETIN INDIVIDUEL ET COLLECTIF DE PARTICIPATION

NOM : PRENOM :

AGE :

ECOLE :

CLASSE :

ADRESSE MAIL :

ADRESSE POSTALE :

CP : VILLE :

TEL : FAX :

PARTICIPATION : INDIVIDUELLE COLLECTIVE

CATEGORIE : ELEMENTAIRE COLLEGE

LYCEE ADULTE

Attention ! Reportez-vous au règlement avant d'envoyer votre bulletin et votre nouvelle sur papier et support informatique (mail).

Ce bulletin doit être impérativement joint à la nouvelle (par mail et par courrier postal). A défaut la nouvelle seule ne pourra être prise en compte pour le concours.